

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Martin Poirier

<https://www.cadre21.org/membres/88af60f1e65ca359d73e1fd5>

Date d'obtention : 2020-10-09 15:49:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

D'abord rencontrer l'auteur du signalement et la victime séparément bien sûr afin d'évaluer la situation. Ceci va permettre de vérifier l'information. S'il s'agit d'un acte impulsif, il faut rencontrer l'élève rapidement et remplir la grille d'évaluation d'incident. Ensuite, consulter les politiques et les règles de l'établissement. Il faut envisager de confisquer les appareils sans regarder les photos. Communiquer avec la police, les parents de la victime, de l'instigateur et les autres jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Peu importe la situation, il faut se référer à la trousse Sexto et des suivre les étapes. Nous devons respecter nos rôles et responsabilités pour une intervention efficace. Notre rôle s'arrête au cadre scolaire. Si ce n'est pas le cas nous devons référer aux bonnes personnes qui prendront le dossier en charge.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il faut d'abord s'assurer s'il s'agit d'un acte malveillant car l'impact peut être majeur sur la suite des choses. Si c'est le cas mais que l'on décide du contraire, cela peut entacher le lien de confiance avec le jeune. Aussi, l'instigateur pourrait se sentir justifié de faire ces gestes et ce sans conséquences. Mais dans le cas contraire où ce n'est pas malveillant mais que l'on juge l'être, les répercussions cibleront les mauvaises personnes.